

A. M. Crispi.—Les lignes suivantes sont dédiées par un journal français à M. Crispi ; elles sont empruntées à une statistique officielle : Plus de cent mille étrangers venaient assister jadis au carnaval de Rome ; cette année on en a compté six mille au plus. D'autre part, il y a en ce moment à Rome quatre mille maisons désertes, qui pourraient loger vingt mille locataires. Ces chiffres démontrent que depuis le début de la crise, la population de Rome a sensiblement diminué, car en trois ans on n'a pas construit vingt maisons.

En France.—La France a encore une fois changé de ministère ; M. Tirard a cédé la place à M. de Freycinet, qui ne promet pas de faire un long règne.

Les cercles agricoles.—M. Elizée Noël de Sherbrooke offre à la classe agricole une très bonne idée. C'est l'affiliation des cercles agricoles d'après le système de secours mutuels.

En effet l'obstacle où viennent assez communément butter ces organisations nouvelles qui surgissent un peu chaque année de toutes parts pour l'encouragement de l'agriculture, c'est l'isolement, le manque d'appui en dehors de la localité où elles ont été organisées et où tant de causes viennent les étouffer après les avoir longtemps fait languir. On forme des cercles pour stimuler la classe agricole trop portée à rester indifférente à ce qui ne vient pas de son initiative privée, même individuelle. Et l'on sait que cette initiative est assez lente à agir.

Or, ces cercles agricoles après quelque temps de propagande et d'ardeur ne sont pas toujours suffisamment protégés contre l'apathie et l'indifférence qui les envahissent de tous côtés ; c'est contre ce danger que M. Noël a l'intention de les protéger en fondant une association agricole provinciale, dont il vient de publier un projet de constitution et de règlement.

Nous regrettons de n'avoir pas reçu cette constitution et d'être obligé d'en emprunter les extraits qu'en publient d'autres journaux.

Cela suffira toutefois pour faire comprendre le but de l'institution.

“ L'association provinciale agricole est fondée dans le but de permettre à la classe agricole, de toute la province, de s'unir pour travailler d'une manière efficace au progrès de l'agriculture et à la sauvegarde des intérêts de la classe agricole. Sa mission est donc :

1o. De développer le goût et l'amour de l'agriculture chez la classe agricole ;

2o. De faire disparaître la routine pour la remplacer par la culture raisonnée, basée sur la science ;

3o. De créer, chez la classe agricole, l'unité d'action pour le développement de son art et la protection de ses intérêts ;

4o. De cimenter chez elle l'union par la charité chrétienne en établissant le secours mutuel parmi les membres des cercles agricoles ;

5o. De procurer aux cercles agricoles l'affiliation à l'association, et par là faire bénéficier le plus humble cultivateur ou colon des avantages de l'association.

L'association personnifie la classe agricole ; elle parle et agit en son nom. Elle ne doit s'identifier ou s'inféoder à aucun parti politique ; comme corps, elle observe la plus grande neutralité vis-à-vis des partis politiques, laissant à chacun de ses membres liberté parfaite.

L'association est exclusivement basée sur l'existence et l'affiliation des cercles agricoles. Seuls les membres des cercles affiliés sont tenus d'assister aux assemblées générales et extraordinaires de l'association. ”

On comprend, en effet, quelle importance, quelle influence la classe agricole ainsi organisée, pourrait prendre dans notre pays, en concentrant et en dirigeant ses forces.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on comprend que l'œuvre des cercles agricoles est admirable, et que l'on cherche à en accréditer l'idée chez nos populations rurales, mais pour empêcher que l'indifférence passe derrière les premiers succès réalisés et les détruise ici quand ils vont s'introduire plus loin, il faut y mettre de la cohésion et de l'ensemble, il faut que les organisateurs se tiennent.

C'est le lien pour les réunir que M. Noël nous offre. Ne le condamnons pas avant de savoir ce qu'il vaut. Il n'y a qu'avantage et profit à l'étudier et à le faire connaître.—*La Justice.*

L'administration des postes.—Nous lisons dans la *Revue d'Économie Rurale* de Paris :

“ L'administration des postes vient d'être saisie d'une curieuse proposition. Pour simplifier le service de la distribution des journaux, il serait question de remettre simplement une liste des abonnés à l'administration centrale qui se chargerait ensuite de faire parvenir les journaux à domicile sans qu'il fut nécessaire d'y mettre ni bande, ni adresse. Il est difficile de comprendre comment ce nouveau système pourrait être appliqué. Ce serait magnifique !

LE COMTE DE KAMOURASKA.

(Suite)

SOMMAIRE :—Curés de Kamouraska.—Saint-Paschal.—Curés de la Rivière-Ouelle.—M. le grand vicaire Mailloux.

M. Alexis Pinet vint, en 1800, remplacer M. Amable Trutant, à Kamouraska ; il y mourut après seize ans d'administration, et eut pour successeur M. Joseph-Norbert Provencher. Ce dernier ne fut que deux ans curés de Kamouraska ; il en partait, en 1818, pour se consacrer aux missions de la Rivière-Rouge, dont il fut le premier missionnaire ayant le titre de vicaire-général. Le 1er février 1820, il fut nommé évêque de Juliopolis, et vicaire apostolique pour le district du Nord-Ouest, suffragant de l'évêque de Québec. Mgr Plessis lui donna la consécration épiscopale, le 12 mai 1822, dans l'église des Trois Rivières. En 1847 il prit possession du siège épiscopal de Saint-Boniface ; il y mourut le 7 juin 1853, à l'âge de 66 ans. Outre ses vertus de missionnaire et d'évêque, Mgr Provencher était doué d'une taille très